



## Licence 1

### Session d'examen de mai-juin 2021

### Convocation: remise anticipée des copies de méthodologie juridique

Ce document tient lieu de convocation. Les examens sont réservés aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au CAVEJ.  
Les étudiants ayant passé cette épreuve lors de la session de délestage de février 2021 ne peuvent pas la repasser durant cette session. Ils n'auront accès ni à leur note, ni à leur copie avant la fin de la 1ère session, soit en juillet 2021.

#### Rappel du règlement

Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.

En cas d'échec ou de défaillance à la session de mai/juin :

- Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de juin restent acquises pour la session de rattrapage.
- Toutes les matières - d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de juin - dont la note est inférieure à la moyenne, devront être repassées à la session de septembre.

#### Modalités d'examen

**Le dépôt de la copie doit être effectué avant le lundi 3 mai 2021 23h59 heure de Paris** (date impérative sous peine d'être considéré comme défaillant pour la 1ère session).  
Le dépôt de la copie est définitif (une seule remise).

### Procédure à suivre

- Vous déposerez votre devoir **avant le lundi 3 mai 2021 23h59 heure de Paris** sur la plateforme pédagogique du CAVEJ <https://cours-cavej.univ-paris1.fr>. Après vous être identifié(e), allez dans le nouvel espace « **L1- Examens mai/juin 2021** ». Vérifiez, quelques jours avant, que vous n'avez pas égaré vos identifiants.

- Dans la section consacrée à votre épreuve, **vous retrouverez le sujet d'examen** (format PDF) qui est déjà en votre possession depuis le mois d'octobre dernier (Guide de l'étudiant 2020-2021, p. 36 et s.)

. Lisez attentivement les éventuelles consignes transmises par votre enseignant.

- **Téléchargez le gabarit** mis à votre disposition : il comprend l'entête indispensable à faire figurer en haut de votre copie. Vous pouvez le télécharger dès à présent dans la section "Consignes importantes".

- **Rédigez votre copie** dans un logiciel de traitement de texte de votre choix. Aucun signe distinctif ne devra apparaître sur les copies, ni dans le nom des fichiers déposés sur la plateforme, afin de respecter l'anonymat nécessaire à la correction des copies.

- **Nommez votre fichier** "Votre numéro d'étudiant-L1-Semestre-Intitulé de la matière". (Exemple : «12345678-L1-S1-MethodologieJuridique») Etudiants rattachés à une université partenaire : vous devez impérativement indiquer le numéro d'étudiant qui vous a été attribué par l'université Paris 1.

- **Enregistrez-le** au format **PDF** (indispensable/obligatoire).

- **Déposez votre copie d'examen** sur la plateforme numérique dans l'espace prévu uniquement lorsqu'il est définitivement terminé et **au plus tard le lundi 3 mai 2021 avant 23h59 heure de Paris**. Attention à ne pas vous tromper de fichier, vous ne bénéficiez que d'une seule possibilité de dépôt par examen. Toutes les copies seront automatiquement scannées à travers un logiciel de recherche de plagiat. Enfin, toute copie qui nous parviendra par un autre canal que la plateforme ne sera pas prise en compte et corrigée.